

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE  
DE PARIS

---

TOME CENT-NEUF

(2014)

FASCICULE 2

---



PEETERS  
PARIS – LOUVAIN  
2014

On voit combien à chaque instant le linguiste est sollicité pour une réflexion qui le confronte à la multiplicité des facteurs déterminant sa compréhension du discours.

La claire structuration des chapitres, la richesse des exemples et les abondantes bibliographies thématiques font recommander cet ouvrage aussi bien aux chercheurs qu'aux praticiens.

Bernard POTTIER

- 
17. Franck NEVEU, Peter BLUMENTHAL et Nicole LE QUERLER (éds.). — *Au commencement était le verbe. Syntaxe, sémantique et cognition. Mélanges en l'honneur du Professeur Jacques François*. Berne, Peter Lang, 2011, 478 pages.

Les mélanges en l'honneur de Jacques François parus chez Peter Lang en 2011 réunissent 22 contributions dont la richesse thématique et la qualité sont, comme l'indiquent les éditeurs de l'ouvrage, « à l'image de la personnalité scientifique de notre collègue, et témoignent du grand courant d'amitié et de collaboration scientifique que Jacques a su générer autour de lui » (p. 7). Au total vingt-huit auteurs ont participé à cet ouvrage. L'ordre alphabétique des noms d'auteur a été privilégié par les coordinateurs à cause de la diversité des sujets traités qui rendent difficile leur regroupement thématique. L'introduction retrace le riche parcours professionnel de J. François. Elle est suivie d'une bibliographie exhaustive de ses travaux couvrant la période de 1973 à 2010.

Le premier article porte sur le connecteur *en effet*. M. Charolles rappelle d'abord les trois grandes valeurs de ce connecteur en français contemporain dégagées à partir d'un corpus littéraire : a) prophrase (il constitue à lui seul un énoncé proche de *oui*) ; b) confirmation d'un fait dénoté dans un énoncé précédent ; c) connecteur justificatif proche de *car*. Dans un deuxième temps, l'auteur analyse minutieusement, à partir d'un corpus d'articles journalistiques, les emplois de *en effet* justificatif (Ex. « La grogne chez les professions de santé traduit en fait un malaise plus profond de la médecine libérale. *En effet*, ces professions ont vu leurs missions évoluer au cours de ces quinze dernières années », p. 43). M. Charolles arrive à la conclusion que ce connecteur garde un fonctionnement proche des adverbiaux cadratifs (spatiaux *En France*, temporels *En 1930* ou énonciatifs *En somme*). Comme les cadratifs énonciatifs, *en effet* renvoie à une opération métalinguistique qui pourrait être glosée de la manière suivante : 'en effet de *E-1* ou *E-n* que je viens de dire et de ce que je sais, je peux ajouter *E1*, *E*, *E3*,... *En*' (p. 50). La valeur justificative de *en effet* pourrait être établie à partir de deux principes : les énoncés *E1*, *E2*, *E3* sont maximalelement pertinents pour la compréhension de *E1* ou *E-n* ; la communication de ces informations a pour objectif global de justifier ces derniers.

La deuxième contribution, signée par B. Combettes, s'intéresse aux prédicats de « vécu interne » (états psychologiques ou sentiments) en ancien français du type *Honte lui advient / il lui advient / X a honte*. L'auteur souligne la nécessité de prendre en considération, dans leur analyse, l'interaction entre les trois plans (syntaxique, sémantique et organisation thématique), à l'instar des grammaires fonctionnelles que J. François a fait connaître en France à travers une partie de ses travaux. La concurrence entre ces trois constructions syntaxiques est liée à des objectifs communicatifs différents. Dans les deux premiers cas, moins fréquemment attestés sur corpus, l'expérient se maintient en position de complément indirect, dans le troisième cas (le plus représenté) l'expérient est placé en fonction de sujet avec une spécialisation du verbe *avoir*. Plus généralement, cette évolution des prédicats à vécu interne (*avoir peur, faire attention*) est un indice parmi d'autres de l'évolution de l'ordre SV vers la structure VO qui systématise les figements VO et favorise la spécialisation du schéma SVO comme ordre de base en français.

L'article de F. Cordier fait écho à un autre centre d'intérêt dans les recherches de J. François, à savoir les grammaires cognitives et la psycholinguistique. À l'approche fonctionnelle qui prend en considération l'ensemble du système linguistique s'ajoute un intérêt prononcé envers la pluridisciplinarité. La contribution de F. Cordier s'intéresse à la comparaison entre noms et verbes d'un point de vue psycholinguistique. Elle a pour objectif d'étudier le rôle de différents facteurs comme par exemple le degré d'indépendance de la signification du mot par rapport au contexte, la différence de temps de décision lexicale ou sémantique entre noms et verbes, etc. Les résultats des tâches expérimentales (de décision sémantique et lexicale) montrent que le type de mot semble avoir un effet sur la décision lexicale (les items sont présentés de manière isolée et leur fonction ne se trouve nullement mise en valeur par la présence d'un contexte). Les noms et les verbes à faible fréquence demandent globalement plus de temps de décision lexicale, ce temps étant plus significatif pour les verbes que pour les noms. La deuxième tâche, celle de décision sémantique où les mots sont mis en réseau (couples de synonymes) montre que les caractéristiques structurales des verbes et la dépendance plus forte de leur signification par rapport au contexte n'ont pas d'effet notable dans la comparaison nom-verbe. Toutefois on se retrouve ici devant une situation asymétrique : les noms privilégient les noms en association (86,4%) ; les verbes eux aussi privilégient les noms, bien que dans une moindre mesure (59,34%). Conclusion : les deux expériences confirment l'hypothèse que la nature du mot a un rôle important dans les temps de décision lexicale et sémantique. Ce rôle est indiscutable en décision lexicale et plus relatif en décision sémantique.

Le principal objectif de la contribution de J. Durand est d'examiner un ensemble apparemment hétérogène de prépositions en anglais et de repérer des invariants langagiers. L'auteur applique l'hypothèse localiste de la grammaire notionnelle-dépendancielle de John Anderson à l'analyse du sens et

du fonctionnement des prépositions en anglais. En s'appuyant sur des arguments à la fois diachroniques et synchroniques des différents emplois des prépositions *after*, *at*, *in*, *into*, *to*, *through*, sur des comparaisons dans le traitement des prépositions en grammaire générative et en grammaire notionnelle-dépendancielle, ainsi que sur des exemples forgés bien choisis, l'auteur souligne le parallélisme dans l'expression de l'espace et du temps comme invariant dans le fonctionnement de ces prépositions. Le temps est envisagé comme une entité à orientation canonique et qui se déplace vers nous. Même si pour des prépositions comme *during* ou *since* ce lien spatio-temporel n'est pas observé, elles restent fort minoritaires. Plus généralement, ces observations sur les prépositions en anglais montrent que les catégories linguistiques s'enracinent dans le sens et sont en partie construites en ayant recours à la notion de dépendance.

La contribution de R. Eluerd au titre accrocheur « *Quels sens pour le mot vaccin en pandémie informative ?* » propose une analyse discursive du mot *vaccin* à partir d'un corpus issu du quotidien *Charente libre* et de blogs publiés entre avril et décembre 2009 et consacrés à la campagne de vaccination contre la grippe A / H1N1. L'auteur montre les évolutions qui s'opèrent progressivement dans le sens du mot *vaccin* à travers des co-textes et contextes situationnels variés. Ainsi, chronologiquement, *vaccin* apparaît peu dans les premiers contextes appelés par l'auteur « des contextes narratifs ». Il y est essentiellement question d'une grippe éloignée du territoire français (grippe, virus,). Progressivement, les autorités par l'intermédiaire de la presse visent à faire pencher l'opinion du côté de l'inquiétude (s'y ajoutent des items comme antiviral, virulent, masque). Malgré l'inquiétude, le sens des occurrences de *vaccin*, *vacciner*, *vaccination* reste « neutre », confiné à la substance (d'origine microbienne ou virale) et au geste médical. Mais comme l'indique l'auteur « cela ne va pas durer ». Une inflexion du sens de *vaccin* va s'opérer dans un deuxième temps (en novembre 2009). Elle est observée dans des contextes discursifs correspondant à des débats et des polémiques. Au sens de vaccination en tant qu'acte médical se substitue celui d'enjeu commercial (un vaccin demande plus de temps pour être testé), de scandale de la vaccination (le gouvernement, les laboratoires et le vaccin sont les cibles de ces polémiques). Le blog « va s'attiser » et le vaccin devient « poison » (pour les opposants à la vaccination). On observe donc une déconstruction du sens et une dilution importante du sens du mot *vaccin* (substance médicale).

La contribution suivante, co-signée par E. Faucher & W. Del Mancino, au titre imagé *L'angoisse du linguiste quand le vent se lève* attire notre attention sur les enjeux scientifiques, économiques et culturels de l'exploitation de corpus textuels bilingues. Les auteurs rappellent la contribution de J. François à la constitution de ce type de corpus en sa qualité de responsable de l'Unité de recherche associée LanDisCo à Nancy. Ils évoquent les difficultés actuelles croissantes concernant l'utilisation de textes contemporains au sein de Frantext, difficultés dues aux droits d'auteur. Il s'agit d'un plaidoyer en

faveur d'une nouvelle concertation, dans ce domaine, entre le monde de l'édition, de la recherche et des pouvoirs publics. L'objectif serait d'aboutir à une reconnaissance spécifique des bases de données textuelles à usage de recherche soit en les intégrant au sein de l'exception pour l'enseignement prévue par la loi DADVSI (2006), soit en faisant évoluer la législation.

Dans sa brève *Notice sur la facettisation*, D. Geeraerts s'interroge sur la pertinence de la distinction établie entre deux notions : la facettisation (*Ce livre est tout à fait génial*) introduite par Paradis (2004) et la métonymie (*Les maillots rouges ont gagné le match*). L'auteur analyse ces deux notions dans une triple perspective : pragmatique, syntaxique et sémantique. Sur le plan pragmatique, la fonction communicative, dans les deux cas, semble être la même, à savoir un glissement sémantique permettant d'identifier la référence cible à partir de la source bien accessible en contexte. Sur le plan syntaxique, le critère syntagmatique ne suffit pas pour faire la distinction entre facettisation et métonymie. Enfin, d'un point de vue sémantique, il existerait une inséparabilité référentielle des facettes : le livre en tant qu'objet et en tant que contenu, tandis que les maillots et les joueurs seraient indépendants les uns des autres. En définitive, l'auteur conteste le bien-fondé de la notion de facettisation dont l'avantage terminologique serait minimal. Il arrive à la conclusion que la notion (réinterprétée) de « facettisation » (Paradis 2004) est mal fondée et ne s'impose pas au regard des faits.

L'objectif de la contribution de L. Gosselin, V. Lenepveu et D. Legallois est de montrer comment la structure phasale des procès catégorisés et celle des parcours énonciatifs peuvent être étendues jusqu'à constituer une structure expérientielle très générale, transposable dans des domaines différents mais reliés : scénarii comportementaux, inférences, constructions narratives, etc. Deux perspectives « raisonnables » peuvent être définies, selon les auteurs, afin d'éviter le danger d'une trop grande généralisation du schéma : la première consiste en la détermination exhaustive des types de « séquences d'enchaînement », c'est-à-dire des chaînes causales d'un texte. La seconde perspective, complémentaire à la première, consisterait à identifier les différentes marques linguistiques des phases aspectuo-temporelles, énonciatives et causales : les coverbes, les locutions adverbiales, ainsi que les lexèmes impliqués dans les séquences d'enchaînement comme c'est le cas des noms sous-spécifiés tels que *intérêt*, *raison*, *conséquence*, *problème*, *résultat*. Il s'agit de mettre en place une « grammaire » des phases aspectuelles, énonciatives et causales qui permettrait une meilleure appréciation des phénomènes de flexibilité, de récursivité, d'enchevêtrement, ainsi qu'une analyse plus précise des modalités évaluatives inhérentes à certains schémas.

L'article de C. Guimier examine la façon dont l'association forme-sens est appréhendée dans deux théories : les grammaires de constructions (Goldberg 1995) et la psychomécanique du langage (G. Guillaume), et ce, à travers un exemple particulier, celui de la postposition du sujet par rapport à l'auxiliaire (PSA) en anglais moderne. Même éloignées l'une de l'autre, ces deux

théories se rejoignent sur le principe de l'inséparabilité de la syntaxe et de la sémantique. Comme le rappelle C. Guimier, les intérêts variés de J. François l'ont amené à se pencher récemment sur les « grammaires de constructions ». Après avoir explicité les grands principes des deux approches et les avoir appliqués à l'analyse de la postposition du sujet en anglais, C. Guimier arrive à la conclusion que « la construction PSA connaît un certain figement (ordre des mots ; nécessité d'un auxiliaire choisi dans une liste fermée) et peut légitimement être considérée comme porteuse d'un sémantisme invariant, comme le postulent, chacun à leur façon, les deux cadres théoriques pris ici comme exemples » (p. 207-208).

Dans sa contribution *Qu'est-ce qui fait le verbe ?* D. Jacob analyse le verbe en tant que catégorie syntaxique en lien avec la sémantique, la structure informationnelle et l'illocution. L'auteur se situe dans un cadre résolument fonctionnaliste, selon lequel, la raison d'être de toute catégorie grammaticale est de servir à la codification symbolique de contenus propositionnels à des fins communicatives, pragmatiques ou cognitives. D. Jacob établit une série de traits syntaxiques, sémantiques et pragmatiques propres au verbe et qui interagissent entre eux. L'auteur arrive à la conclusion que le verbe se caractérise par son unicité dans la proposition, sa position hiérarchique élevée dans la phrase, ses relations de « réactions » et le grand nombre d'éléments morphologiques. Les deux premières propriétés (unicité et position hiérarchique) favorisent la relation entre le contenu propositionnel et la situation énonciative (temps, mode, illocution). À la différence du nom, le verbe a la force assertive qu'il peut léguer aux propositions subordonnées. Cette différence cruciale entre le nom qui réfère par présupposition, et le verbe qui réfère par assertion, devrait remplacer la distinction entre « référence » et « prédication » pour caractériser les deux parties du discours.

Le verbe est aussi au centre de la contribution de G. Jacquet, J.-L. Mangin, F. Venant et B. Victorri. Leur objectif est de concevoir un système automatique capable de calculer le sens d'un verbe dans un énoncé en fonction du cadre prédicatif dans lequel il se trouve. Ce système correspond à l'approche fonctionnaliste proposée par J. François, qui analyse l'articulation entre le cadre prédicatif (donnée essentielle) et les satellites et opérateurs temporels et modaux du verbe qui porte sur cette prédication, afin de calculer son sens en contexte. Le modèle proposé par les auteurs se distingue par ailleurs de celui de J. François sur deux points : il s'agit d'une approche fondée sur de grands corpus et non pas sur des dictionnaires et aussi d'une approche qui recourt aux mathématiques du contenu pour modéliser le sens des prédications verbales. Comme l'indiquent les auteurs, les informations fournies par la construction syntaxique ne sont pas suffisantes pour la discrimination du sens des verbes au sein de l'espace sémantique. Celui-ci est obtenu en combinant les données provenant des verbes et celles provenant des espaces distributionnels. Par exemple le verbe *abandonner* dans *Le trésorier a abandonné sa charge* est proche de *démissionner*, *renoncer*, *se démettre*, *se retirer*.

Dans l'espace distributionnel associé à la construction GN1 abandonne GN2, on place d'une part *trésorier* dans le voisinage de *président*, *comptable* et d'autre part *charge* au voisinage de *pouvoir*, *mission*, *emploi*, etc. Le principal intérêt théorique d'une telle approche consiste dans le fait qu'il s'agit d'une approche continue à la fois du sens des unités lexicales et des relations syntaxiques entre ces unités, ce qui permet de rendre compte de toute la richesse du phénomène de la prédication, « au cœur de l'interface syntaxe-sémantique, un thème cher à Jacques François ».

L'interface syntaxe-sémantique dans l'analyse du gérondif est au cœur de la contribution de G. Kleiber. L'objectif est de voir comment, à partir du statut syntaxique du gérondif, se construisent les diverses interprétations « circonstancielles » auxquelles il peut donner lieu. L'auteur défend l'approche mono-morphématique et considère *en chantant* comme une seule unité morphologique discontinue, comme un « tout inséparable » composé de *en* et de la forme *-ant* soudée au verbe. Cette analyse a pour conséquence de rapprocher le gérondif de la préposition *avec* et de considérer le premier comme un *avec* du verbe : *L'arbre s'est abattu en faisant un grand bruit* vs *L'arbre s'est abattu avec fracas*. Ce rapprochement a pour conséquence que les interprétations sémantiques de *avec* peuvent éclairer celles du gérondif (le sens comitatif « en même temps », le sens sous-spécifié d'association ou de composition, etc.).

H. Kronning étudie quant à lui la médiation des temps verbaux dans le discours direct et indirect libre. En introduisant la notion de *médiation des temps verbaux*, l'auteur se propose de rendre compte des relations complexes qui existent dans le DI(L) entre *modes de médiation* (transpositrice vs non transpositrice) et *types de concordance* et de *non concordance*. À la différence du russe, où le temps de l'énoncé d'origine est toujours maintenu dans le DI(L), il existe en français un jeu subtil entre la concordance (cas non marqué) et la non-concordance (cas marqué). Il s'agit d'un phénomène textuel tributaire de la sémantique « temporelle » et « modale » des tiroirs. Grâce à la notion de médiation des tiroirs verbaux dans le DI(L), l'auteur montre entre autres qu'en contexte toncalisant (qui déclenche par défaut la concordance toncalisante), « le tiroir du discours citant ne fournit pas le moment de référence pertinent et que le tiroir du discours cité relève de la médiation non transpositrice » (p. 295).

La contribution suivante, co-signée par A. Lacheret-Dujour et M. Morel, présente un modèle fonctionnel de génération semi-automatique des préminences prosodiques non démarcatives, de nature pragmatique, pour la synthèse de la parole à partir d'un texte. Ce modèle tient compte de l'interaction entre la structuration prosodique d'un message et les unités lexicales qui le constituent. La modélisation formelle nécessite de segmenter le continuum sonore en une série d'unités de nature variable (syntaxique, rythmique, sémantique) et non de mettre en relief une unité plus qu'une autre. Les auteurs signalent certaines limites de ce modèle et de l'exploitation statistique des données textuelles à savoir la nécessité d'explorer des volumes



toujours plus importants de données sans pour autant être sûrs d'avoir fait le tour de la question. L'annexe de l'article (p. 325) visualise de façon claire les différentes étapes d'analyse : 1. lexique énonciatif (quantification, expression de la subjectivité et de l'affect) ; 2. lexique de mots non saillants basé sur la fréquence (les 4000 mots les plus fréquents, n'appartenant pas au lexique énonciatif. Les mots absents de ce lexique reçoivent par défaut une prééminence prosodique) ; 3. règle de mémorisation (progression textuelle) ; 4. évaluation du modèle ; 5. étude des erreurs et corrections ; 6. mise à l'épreuve sur corpus de 386 mots.

Dans son article fort polémique concernant l'emploi de certaines notions et étiquettes en typologie, A. Lemaréchal, passe en revue les notions de *sujet*, *topic*, *voix* et *focus* dans les descriptions des langues des Philippines et de Formose. L'auteur critique l'utilisation des termes de *topic* et de *focus* à la place de *sujet* et de *voix* dans les descriptions des langues des Philippines-Formose qui ont le défaut, selon lui, d'employer dans un sens nouveau des termes établis avec une autre acception. En réponse à l'article de Haspelmath (2009), A. Lemaréchal conteste également la validité de certaines étiquettes comme par ex. celles de *ang-expressions* utilisées pour la description du tagalog . « La métonymie qui consisterait à étendre le terme de « syntagme en -ang à tous les cas (noms propres, pronoms, etc.) est-elle sans danger ? », s'interroge A. Lemaréchal (p. 333). Les *ang-expressions* sont glosées dans certaines descriptions comme des « topics », de même que *voix* est remplacée par « focus ». Ceci est dû en grande partie, selon l'auteur, aux confusions terminologiques d'une époque de la linguistique américaine (dans les années 1970 notamment) qui ne distingue pas de manière satisfaisante hiérarchie de l'information, fonctions syntaxiques et rôles sémantiques. Après avoir rappelé les critères d'identification du sujet (thématisation, focalisation, relativation), l'auteur indique qu'il s'agit au fond de « procédés » de « promotion » (dans le sens de la *Relational Grammar* de Perlmutter). L'auteur regrette que certaines descriptions typologiques (comme celle proposée par Haspelmath [2003] pour le datif en allemand, anglais et français) restent trop « ethnocentriques » et ne permettent pas d'analyser les problèmes au niveau général (p. 343). L'article d'A. Lemaréchal est un plaidoyer en faveur d'une plus grande ambition de la typologie qui devrait sortir du « simple catalogue de faits approximativement enregistrés » et de « concepts comparatifs » arbitrairement définis (p. 345).

D. Le Pesant s'intéresse quant à lui au classement sémantique des prépositions locatives au regard de certains problèmes d'analyse morpho-syntaxique que soulèvent ces prépositions. Celles-ci sont analysés comme étant des prédicats de localisation (Harris 1976) à deux arguments, à savoir : l'argument *entité de localisation* (objet, situation, événement) et l'argument *point de repère*. Après avoir rappelé les catégories grammaticales et sémantiques des prédicats locatifs, D. Le Pesant aborde les propriétés syntaxiques et morphologiques du régime des prépositions locatives. Ainsi, le *de* dans *en face de* pourrait être traité comme une particule casuelle du génitif



(cf. aussi Creissels, 2006). En d'autres termes, *hors*, *à côté*, *à l'intérieur* sont des locutions prépositionnelles à régime génitif, opposées aux prépositions locatives simples à régime direct comme *dans*, *sur*, *derrière* (p. 354-355). L'auteur explicite également le statut des prépositions faisant partie de la structure SN de SN1 du type (*le haut*, *le bas*, *le devant*) d'une maison en les analysant à juste titre comme des déterminants locatifs des N1 têtes. Ces derniers désignent « l'effet d'une partition sur l'extension spatiale d'un objet concret (p. 360). Enfin, D. Le Pesant examine les processus de grammaticalisation à l'origine des locutions prépositionnelles locatives en français moderne. L'auteur conclut que ces locutions (entre 150 et 250) constituent « un champ d'expérimentation privilégié pour les spécialistes des phénomènes collocationnels » (p. 370).

Dans son article sur l'opacité des séquences figées (SF), S. Mejri « offre » à J. François un florilège de questions les concernant. L'auteur insiste sur les difficultés d'analyser ces séquences, difficultés qui rendent la tâche du linguiste très compliquée. S. Mejri examine le rapport complexe entre polylexicalité et opacité. Il arrive à la conclusion que la polylexicalité serait une condition nécessaire à l'opacité mais pas suffisante. L'auteur établit un classement des sources de l'opacité : 1) les noms propres (*aller à Cachan*) ; 2) l'exocentricité (ou l'absence d'un élément lexical censé orienter l'interprétation) comme par exemple *un poids lourd* (camion, en politique, boxeur) ; 3) l'euphémisme (*s'en aller* pour dire *mourir*) ; 4) l'étymologie (*fier comme un pou*) ; les mécanismes tropiques (*œil-de-perdrix*) ; 5) les contraintes pragmatiques (*défense de stationner*), etc. Chaque point énuméré pourrait faire l'objet d'importants développements linguistiques. S. Mejri circonscrit trois cas de figure dans l'analyse des degrés d'opacité des SF : a) l'opacité ne touche aucun constituant de la séquence (*la première dame de France*) ; b) l'opacité n'intervient que sur une partie de la séquence (*un appétit d'oiseau*) ; c) l'opacité concerne la totalité des constituants (*cordon bleu*). Enfin, S. Mejri analyse la nature de l'élément opacifiant qui pourrait servir de base à la hiérarchisation de ces sources : l'exocentricité (point crucial dans l'opacité, car elle « prive la séquence de l'élément qui favorise l'orientation de l'interprétation ») ; ensuite les noms propres et enfin les tropes. Le contexte linguistique est bien sûr déterminant dans la désopacification des SF (*Le médecin lui a enlevé du pied un œil-de-perdrix*).

C. Muller consacre son étude aux verbes non prédicatifs et à l'absence de sélection actancielle comme critère (parmi d'autres) pour leur identification. L'auteur circonscrit deux sous-ensembles de verbes : des verbes « transparents » à complément infinitif impersonnel (du type *pleuvoir*) et des verbes causatifs. Les premiers n'ont pas de schéma valencielle propre pour les actants nominaux (aucun actant n'est sélectionné par l'auxiliaire). L'auteur recense à partir d'exemples de Frantext et de Google, une soixantaine de constructions du type V « transparents » + complément infinitif (*pleuvoir*), où le verbe « transparent » peut être un aspectuel de temps (*aller*, *venir de* + *Vinf*), de phase (*commencer à*), de modalité d'action (*tarder à*, *persister à*, *se*

*dépêcher de*), avec parfois des combinaisons surprenantes mais bien attestées : *ne pas décevoir, se dépêcher, tenter, essayer, décider, hésiter de pleuvoir ; promettre de neiger*. Toutes les classes fonctionnelles non prédicatives recensées par J. François (2003) y sont représentées. Il s'agit d'un ensemble ouvert ayant des propriétés sémantico-lexicales propres. Dans les constructions causatives, l'auxiliaire « reste maître de la sélection de son sujet mais n'impose pas de contrainte sur l'objet (p. 389). Il s'agit d'un ensemble fermé de verbes (d'influence ou de perception) *laisser, faire, empêcher de, voir, entendre*), où la grammaticalisation semble avoir opéré de façon assez radicale.

La contribution de M. Prandi et M. Mattera est consacrée à la notion d'« essaim métaphorique » dans les romans d'Henri Bosco. Il s'agit de la propagation d'expressions métaphoriques « d'un bout à l'autre de la matière narrative pour engendrer une persistance intertextuelle d'images typiques, voire « obsédantes » du langage bosquien » (p. 412). Les auteures étudient les enchaînements métaphoriques relevant d'éléments naturels (l'eau, le feu, la tempête) et de la maison comme figure vivante et humaine située au cœur de l'imaginaire cosmique. La maison est un personnage qui constitue le pivot de la narration : *toute la maison soupire d'aise, offre un visage très vieux, elle a besoin de nous, ne peut rester seule, elle nous aime, elle pense*. La maison possède une âme identifiable au feu, la flamme étant un des plus « grands opérateurs d'images » (p. 418). L'eau constitue l'élément par excellence de l'univers bosquien. Plusieurs « essais conceptuels » jaillissent de cette réalité : le fleuve est *un être redoutable, génie du monstre, bête des eaux animée d'une colère*. Il y a aussi conflit métaphorique entre une entité stable et solide (la terre) et la fluidité des eaux, la terre devient liquide, l'île se dilue dans le fleuve. Ces nombreux exemples illustrent bien l'épaisseur conceptuelle du contenu tropique dans son pouvoir novateur de la langue. La mise en forme linguistique de la métaphore a pour effet, selon les auteures, de réécrire la réalité.

Les verbes dits « d'interactions sociales » (VIS) comme *embrasser, saluer, abandonner, punir, affronter, ameuter* font l'objet de l'étude proposée par A. Stein. Ces verbes ne forment pas de classe homogène et ne sont pas traités de manière satisfaisante dans les ressources lexicales (par ex. dans *FrameNet, Wordnet, LVF*). Les normes sociales constituent, en général, des « implicatures conventionnelles » (Grice 1975). Ces normes sociales véhiculées par les verbes en question sont utilisées comme critères de leur classification. Ainsi, l'auteur distingue des verbes qui relèvent du domaine de la possession (*voler, confisquer, s'emparer*) et du domaine des rencontres et salutations (*embrasser, saluer*) qui supposent une situation de contact social. Ainsi, par ex. pour *embrasser*, « dans les bras » et « avec les lèvres » sont des implications sémantiques du sens dénotatif, tandis que le degré d'intimité ou de sympathie (*être courtois, aimer*) est conventionnellement implicite. Par exemple, dans le contexte politique *Brejnev embrassa Honnecker*, il s'agit de l'intention de démontrer « sa politesse et son amitié »

(p. 438). Les résultats de l'étude montrent qu'une classification homogène de ces verbes n'est pas possible si elle est fondée uniquement sur leur dénotation. Les VIS mettent en jeu des normes sociales qui sont en général implicites et qui peuvent servir à les classer. Un VIS serait donc un verbe appartenant à un domaine quelconque implicite une ou plusieurs normes sociales.

Dans son article sur l'aspect grammatical, C. Vet s'interroge sur la nécessité d'avoir une catégorie de l'aspect pour décrire le système verbal du français. L'auteur fait un examen critique des différentes notions et structures aspectuelles décrites dans la *Grammaire méthodique du français* (GMF). L'auteur considère qu'une série d'expressions citées dans cette grammaire ne relèvent pas de l'aspect grammatical et soutient un point de vue un peu radical c'est-à-dire que ces expressions n'ont pas de place dans les descriptions linguistiques (par exemple *commencer à, finir de, les adverbes souvent, rarement, tous les samedis* qui, selon la GMF, indiquent l'aspect sémelfactif ou bien les verbes itératifs *sautiller, radoter*). Selon C. Vet, les oppositions sécant/non sécant et perfectif/imperfectif n'appartiennent pas non plus à la catégorie de l'aspect. L'auteur considère que le français possède deux catégories aspectuelles : l'aspect *résultatif* (*a donné, eut donné, a eu donné, aura donné, avait donné, aurait donné*) et l'aspect *prospectif* (*aller + Inf*). Ce n'est pas, par ailleurs, l'avis d'autres auteurs comme L. Gosselin ou M. Wilmet, qui décrivent un système aspectuel beaucoup plus riche en français. L'auteur montre aussi que le passé composé et le plus-que-parfait jouent un double rôle ; ces formes sont soit résultatives, soit antérieures respectivement du présent et de l'imparfait. Cette thèse est confortée par la diachronie : l'aspect évolue souvent vers un temps, phénomène fréquent dans les langues. Même si une forme aspectuelle acquiert la possibilité d'exprimer une valeur temporelle, elle ne perd pas sa valeur aspectuelle. L'identification de ces valeurs se fait en contexte.

La dernière contribution, celle D. Willems, est consacrée à la place particulière du verbe *observer* au sein du champ sémantique de perception visuelle (*voir, regarder*). *Observer* présente des caractéristiques à la fois de *voir* et de *regarder*. Avec *regarder*, il partage le caractère agentif, volontaire et intentionnel du sujet, et avec *voir* l'aspect réussi de la perception et la possibilité de se construire avec une complétive. Cependant, *observer* ne peut pas prendre le sens de jugement véhiculé par ces deux verbes dans les structures à attribut de l'objet (CAO) (*voir qch comme une coïncidence, regarder un fait comme positif*) (p. 468). L'étude est fondée sur 575 exemples issus d'un corpus journalistique et d'un corpus littéraire (Frantext). À la différence de *regarder*, *observer* est sémantiquement plus marqué, ce qui apparaît dans des exemples où les deux verbes sont employés ensemble (*J'observais cela comme on regarde une pile thermoélectrique*, p. 476). D'autres traits spécifiques le rapprochent du verbe *voir* (perception réussie qui mène logiquement à un constat de faits). Cela se traduit par l'emploi de la construction complétive (structure cognitive par excellence) (*On observe qu'il ressemble*

*beaucoup à celui des grands singes*, p. 477). Par ailleurs, l'observation se déroule en deux mouvements : une perception physique minutieuse et cumulative (une façon de *regarder*) menant à une perception déductive et synthétique (une façon de *voir*). Il s'ensuit donc qu'*observer* ne se trouve pas entre les deux verbes (*regarder* et *voir*), comme posé dans le titre de l'article, mais cumule plutôt les valeurs des deux verbes.

En conclusion, par la variété des thèmes abordés, la profondeur des analyses menées, pour la plupart sur de vastes corpus, dans une perspective fonctionnaliste et interdisciplinaire, cet ouvrage, en plus d'honorer Jacques François, fournit un riche panorama de l'état de la réflexion dans plusieurs domaines de la linguistique actuelle.

Iva NOVAKOVA  
LIDILEM  
Université Grenoble Alpes  
Iva.Novakova@u-grenoble3.fr

---

18. Guy ACHARD-BAYLE. — Si quelque chat faisait du bruit... *Des textes (aux discours) hybrides. Essais de linguistique textuelle et cognitive*. Metz, Université de Lorraine, CREM, 2012. 294 p.

Comme l'indique le titre de cet ouvrage, deux vers de La Fontaine, issus de la fable *Le savetier et le financier*, servent de fil directeur à l'ensemble du livre. Dans cette fable célèbre, un savetier perd sa joie de vivre et découvre les soucis à partir du moment où son voisin, qui est financier, lui offre de l'argent. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre les vers *Si quelque chat faisait du bruit / Le chat prenait l'argent*. Cette phrase est passée au crible de l'analyse tout au long de l'ouvrage. Sont ainsi envisagées plusieurs questions : le mode de donation du référent (en particulier l'emploi de l'indéfini *quelque*, et du syntagme *le chat*), l'emploi de l'imparfait, la construction en *si P*, et les espaces mentaux construits par les contextes (de la nuit, du bruit, de l'argent). L'auteur revendique une double influence, celle de la linguistique textuelle et celle de la linguistique cognitive, et les niveaux d'analyse sont de fait variés : syntaxe, sémantique référentielle, sémantique cognitive, pragmatique, macro-syntaxe constituent les différents niveaux d'analyse mis en œuvre.

Le livre se compose de trois parties. La première est à notre sens la plus originale puisqu'elle traite l'exemple de La Fontaine comme une occurrence de style indirect libre mais en prenant essentiellement en compte le mode de donation du référent, ce qui constitue une approche novatrice. Les marques lexicales sont ainsi interprétées comme des marques linguistiques au sens plein. Sur ce point, l'auteur propose deux analyses qui constituent deux chapitres, l'une dans le cadre de la linguistique cognitive, l'autre dans le cadre